

Image not found or type unknown



Frais d'achat demandés par le syndic suite à un achat d'apparteme

Par **agnestreize**, le **15/03/2013** à **16:10**

Bonjour, suite à l'achat d'un appartement, nous recevons l'extrait de compte du syndic en vue de la prochaine assemblée générale, et dans le récapitulatif, le syndic nous mentionne des frais intitulés : " appel achat du 07/09/2012" 26,16 € et en dessous de l'appel de fonds, à nouveau "appel achat du 07/09/2012 26,16 € soit 52 €. Ont ils le droit de nous réclamer de l'argent juste parce qu'on a acheté? merci de votre réponse